



Devenez membre

“ Un geste simple et pourtant très significatif à l’égard de la main-d’œuvre de l’économie sociale et de l’action communautaire. ”

Devenir membre du CSMO-ÉSAC, c’est certes se donner la possibilité d’accéder au conseil d’administration de votre comité sectoriel de main-d’oeuvre, mais c’est évidemment beaucoup plus ! En devenant membre, vous faites un geste concret de soutien à nos actions!

En devenant membre, vous recevrez le bulletin *Info-Express* et notre rapport annuel, ce qui vous permettra d’être informé constamment de nos projets et réalisations. **Le membership est gratuit !** Remplissez le formulaire d’adhésion ci-joint !

Voulez-vous être membre du CSMO économie sociale et action communautaire ?

Si vous êtes une personne morale nationale provenant du secteur d’emploi de l’économie sociale, de l’action communautaire ou d’organisations syndicales vous pouvez devenir membre actif (votant) et être élu au conseil d’administration (CA) et au comité exécutif (CE) de la corporation. Si vous êtes une personne morale oeuvrant au niveau régional ou local en provenance du secteur de l’économie sociale, de l’action communautaire, d’organisations syndicales ou une personne morale liée au secteur vous pouvez devenir membre associé avec droit de parole, mais sans droit de vote à l’assemblée générale.

**Les personnes morales ou physiques provenant du secteur public ou parapublic et les entreprises à but lucratif du secteur privé sont exclues.*